



[www.vufflens-la-ville.ch](http://www.vufflens-la-ville.ch)

Vufflens-la-Ville

Janvier 2019

# Bulletin d'informations officielles

No 1



## **Dans ce numéro :**

Le billet de la Syndique	2
Décisions du Conseil communal	3
Brèves de la Municipalité	5
Pas à pas à travers le Népal	10
Bâtiment polyvalent	12
Mise de bois	13
Chiens	15
Bibliothèque communale, sociétés locales et divers	16
Coup de balai	20

## **Le billet de la Syndique**

Monsieur le Président, Madame la secrétaire du Conseil, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal, mes chers collègues municipaux,

J'arrive au terme de ma vingtième année à l'exécutif et je souhaite faire un petit retour en arrière. Durant ces deux décennies nous avons remis à niveau les infrastructures, soit la distribution de l'eau potable, les canalisations, les routes, ce qui pour moi sont des besoins fondamentaux.

Pendant ce même temps nous avons également rénové nos bâtiments communaux. La garderie, l'UAPE, le bâtiment polyvalent avec tennis qui est en construction sont les réalisations de ces dix dernières années, qui apportent une augmentation du bien-être.

Je constate que malgré le fait que les prestations fournies par les collectivités ne cessent de s'améliorer, la société est de plus en plus exigeante.

Avec les changements qui s'annoncent liés aux nouvelles conditions de fiscalité des entreprises, nous pouvons prévoir une baisse des recettes fiscales pour ces prochaines années. De plus, la facture sociale ne va pas baisser, les exigences pour le parascolaire non plus.

La fiscalité communale va vraisemblablement augmenter. Si nous voulons limiter la hausse il sera nécessaire de réfléchir au bien-fondé de certaines exigences et de s'en tenir à l'essentiel.

Les investissements que nous avons consentis vont assurer à la population des conditions de vie confortables. Nous pouvons sans autre pour les prochaines années profiter de ce qui a été réalisé, nous avons l'essentiel et le confort.

La Municipalité vous remercie pour vos engagements durant l'année écoulée. Merci également à votre Président et votre secrétaire pour leur disponibilité. Je relève l'excellente collaboration avec Sébastien Jaquier et de sa capacité d'écoute.

Merci à tout notre personnel pour son engagement sans faille, indispensable également au bien-être de notre population. Bienvenue à notre nouvel employé M. Simon Chopard qui a remplacé M. Daniel Carrard, lequel nous a été fidèle pendant 18 ans. Je profite ici de le remercier une dernière fois publiquement.

Un clin d'œil à mes collègues qui œuvrent à mes côtés pour votre bien-être.

La Municipalité vous souhaite une excellente année 2019, et que la santé soit avec vous.

Ingrid Rossel

**Conseil communal du 12 décembre 2018**

**PREAVIS MUNICIPAL N°9/2018 : «Budget de fonctionnement 2019»**

Dans sa séance du 12 décembre 2018,

**Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville**

- vu le préavis municipal N° 9/2018, adopté en séance de Municipalité du 5 novembre 2018;
- oui le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé  
(à l'unanimité)

d'approuver le budget de fonctionnement pour 2019 présentant un total de revenus de CHF 7'269'300 et un total de charges de CHF 7'547'100, le déficit de CHF 277'800 étant pris en charge par le capital ou le fonds d'égalisation du résultat.

\*\*\*\*\*

**PREAVIS MUNICIPAL N°10/2018 : «Demande d'un crédit complémentaire d'investissement pour la modification des aménagements extérieurs du bâtiment polyvalent, la construction d'un terrain de pétanque et d'un bâtiment secondaire avec wc publics et local poubelle»**

Dans sa séance du 12 décembre 2018,

**Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville**

- vu le préavis municipal N° 10/2018 du 12 novembre 2018;
- oui le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet et celui de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a approuvé  
(à la large majorité, 11 contre, 2 abstentions)

l'amendement au préavis municipal N° 10/2018 déposé par M. René Parrat intitulé « Le Conseil communal décide de renvoyer le projet à la Municipalité pour étude complémentaire ».

Puis, le Conseil communal a refusé à la large majorité par 11 pour, 25 contre et 1 abstention le préavis municipal N° 10/2018 «Demande d'un crédit complémentaire d'investissement pour la modification des aménagements extérieurs du bâtiment polyvalent, la construction d'un terrain de pétanque et d'un bâtiment secondaire avec wc publics et local poubelle».

\*\*\*\*\*

**PREAVIS MUNICIPAL N°11/2018 : «Création d'un droit distinct et permanent de superficie sur la parcelle 930 – propriété de la Commune de Vufflens-la-Ville»**

Dans sa séance du 12 décembre 2018,

**Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville**

- vu le préavis municipal N° 11/2018 du 19 novembre 2018;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé  
(à l'unanimité)

d'accepter le principe de la constitution d'un DDP sur la parcelle 930 et confie à la Municipalité le soin de négocier avec un acquéreur potentiel.

La solution de l'octroi d'un DDP a été préférée à celle d'une vente, notamment car elle permet de conserver la propriété du sol et assure une revenu régulier.

Le droit de superficie est une servitude en vertu de laquelle le propriétaire d'un terrain, dénommé le superficiant, octroie à un tiers, dénommé le superficiaire, le droit de construire, de détenir et d'entretenir des constructions sur le terrain grevé. Il a ainsi pour but de dissocier la propriété des constructions et bâtiments, hors sol ou sous-sol, de la propriété du terrain, qui restera propriété à la Commune de Vufflens-la-Ville.

La durée du DDP varie entre 30 et 100 ans. Il est inscrit comme immeuble au Registre foncier. A l'échéance du droit de superficie, les constructions font retour au propriétaire du terrain, moyennant en principe le versement d'une indemnité équitable. Le droit de superficie peut également être prolongé, ou renouvelé, pour une durée maximum de 100 ans.

En contrepartie de la mise à disposition du terrain, le propriétaire ou les propriétaires versent une rente annuelle (la rente de superficie) au propriétaire du terrain, fixée dans le contrat de superficie, et, en général, indexable au coût de la vie. Cette rente est garantie par l'inscription d'une hypothèque légale au Registre Foncier.



## ***Les brèves de la Municipalité – Ingrid Rossel, Syndique***

### **Asicope**

La Municipalité a rencontré la commission chargée d'étudier la proposition de modification des statuts de l'Asicope. Un rapport commun a été envoyé au comité directeur de l'Asicope. Ce dernier attend toutes les remarques des communes Asicope d'ici à fin décembre.

Le Conseil Intercommunal devra tout d'abord approuver les nouveaux statuts au mois de mars 2019 et un préavis vous sera vraisemblablement soumis au mois de juin 2019.

Pour mémoire, dès le 1er août 2019, tous les élèves primaires seront sous l'égide de l'AsiVenoge, donc enclassés dans nos 6 communes. L'Asicope ne s'occupera plus que des élèves secondaires dès cette date.

### **Rodéo de motos dans la zone industrielle**

En date du 23 novembre la Municipalité a rencontré la gendarmerie mobile. Nous avons abordé le sujet du rodéo de motos dans la ZI. Nous avons évoqué différentes pistes afin d'interrompre ces manifestations bruyantes. En réalité il n'y a, de leur point de vue, qu'une seule chose à faire, c'est de leur téléphoner à chaque fois. Donc n'hésitez pas, faites un appel au 117 lorsque c'est nécessaire.

### **Village solidaire**

La Municipalité a décidé de mettre ce projet en attente. Elle pense qu'il pourrait y avoir une dynamique naturelle dès l'ouverture du restaurant et de la boulangerie.

D'autre part une séance a eu lieu avec le Syndic de Mex, qui souhaite également étudier pour l'avenir, si un tel projet pourrait être également une option pour sa commune. Peut-être qu'une collaboration aurait du sens.

### ***Olivier Berthoud, Municipal***

L'Association intercommunale de la piscine des Chavannes (ASPIC) tiendra une assemblée générale en mars 2019. Si le préavis relatif à la construction de la piscine est accepté, les travaux devraient alors débiter au printemps.

### ***Olivier Duperrut, Municipal***

### **Bâtiments**

Nous avons reçu le congé pour la fin de l'année de notre bailleur pour la location du 1er étage de la Seringue, le local ne correspondant plus à son activité.

## **Entretien des bâtiments communaux**

L'entrée de l'église a retrouvé un nouvel aspect et des couleurs rafraîchies. Les murs ont été piqués, rhabillés et repeints ainsi que les boiseries et l'escalier.

La face de la scène à la grande salle a été repeinte dans les mêmes couleurs et une cloison protégeant l'installation électrique sur scène a été posée pour éviter des désagréments et des heures de remise en état par M. J.-P. Verly, responsable de la partie sono + éclairages à la suite des locations du week-end.

## **Etat à ce jour dans la Zone industrielle de la Plaine de la Venoge**

### **Intelis (parcelle 929)**

Construction de bureaux avec halle de stockage.

La halle étant terminée, une visite finale a été effectuée, le permis d'utiliser a été délivré.

### **PanGas SA (parcelle 1139)**

Construction d'une halle Industrielle avec surface de distribution gaz sanitaire et stockage, salle de formation et bureaux.

La halle étant terminée, une visite finale a été effectuée, le permis d'utiliser a été délivré.

### **Stirnimann SA (parcelle 933)**

Construction d'une halle industrielle et administrative.

La halle étant terminée, une visite finale a été effectuée. Il manque encore quelques documents afin que le permis d'utiliser puisse être délivré.

### **Camion Transports SA (parcelle 924)**

Construction d'un centre logistique aux transbordements rail-camions et camions-rRail + bureaux.

La halle étant terminée, une visite finale a été effectuée. Il manque encore quelques documents afin que le permis d'utiliser puisse être délivré.

Camion Transports SA nous a fait un retour sur les nouveaux réglages de l'éclairage. Depuis le 20 novembre un test d'éclairage des quais et du parking permet une réduction d'éclairage de près de 66%. Il ne reste qu'une lampe sur trois allumées entre 22h et 6h.

### **H2M (parcelle 926)**

Construction d'un centre de tri et de conditionnement des matériaux et d'un bâtiment administratif ainsi qu'une voie de desserte.

Le début des travaux commenceront début 2019. Ils s'effectueront en 3 étapes sur la parcelle sur une durée de 24 mois.

Un dossier complémentaire a été soumis à l'enquête publique du 24.11.2018 au 23.12.2018.

Intitulé de la mise à l'enquête :

Une construction de silos à gravier, de deux accès supplémentaires à la parcelle, d'un poste de contrôle, d'une nouvelle voie ferrée de desserte et de rangement, adaptation et déplacement de différents équipements de production.

L'addenda à l'étude d'impact a été fourni à notre acousticien pour contrôle. Il a constaté une amélioration au niveau sonore pour les modifications apportées au présent projet.

### **COOP (parcelle 920)**

Construction d'une halle logistique et de bureaux, d'un parking souterrain de 66 places et d'une passerelle de liaison, sur la parcelle 920, ainsi que d'une voie d'accès ferroviaire privée sur la parcelle 922.

Les travaux commenceront début 2019 pour une durée de 24 mois.

Un complément de mise à l'enquête publique va être déposé dans le courant janvier 2019. Les modifications au projet concernent essentiellement le bâtiment et l'accès des quais de chargement pour les camions.

### **Simond Combustibles SA**

Construction d'une halle industrielle et des bureaux en constructions modulaires.

En construction et dans l'attente de l'annonce de fin des travaux pour une visite finale.

Un complément de mise à l'enquête publique va être déposé dans le courant janvier 2019 relatif à la création d'une place de distribution et de transvasement de carburant Diesel avec une citerne mobile hors-sol de 30'000 litres en remplacement de la place de lavage couverte.

### **Yvimmo SA (Matthey Transports SA)**

Démolition du bâtiment B6. Dans la halle, surface d'entretien pour engins de transport. Transformation intérieure et bâtiment administratif. Création d'une station service et d'une station de lavage.

Les travaux commenceront début 2019.

### **Police des constructions**

Désormais, vous pouvez trouver sur le site de notre Commune des formulaires pour une demande de permis de fouille avec la marche à suivre pour le remblayage ainsi qu'un avis de montage d'échafaudage ou de grue.

Par cette nouvelle procédure, nous avons pu améliorer la rapidité de contrôle et de surveillance des chantiers sur le territoire communal.

## **Michel Gruaz, Municipal**

### **Domaine de l'eau**

Le remplacement des compteurs d'eau appartient au passé. L'acquisition du matériel technique pour procéder au relevé des index ayant été acquis par l'EIEVMV, le coût total s'avérera finalement inférieur d'environ Fr 40'000.- par rapport au montant de Fr 145'000.- prévu dans le préavis ad hoc. Un premier relevé à distance a eu lieu en moins de deux heures et demie mais le prochain prendra encore moins de temps. A certains endroits il est nécessaire de s'approcher à quelques mètres du bâtiment, tandis que dans d'autres secteurs on relève sans problème les index de compteurs de chemins situés en contre-bas. C'est le cas du chemin du Moulinet qui permet simultanément de relever certains index de villas situées aux chemins de la Rie et de la Fontaine. En circulant sur le chemin de la Grand-Vigne nous avons même relevé une cinquantaine de compteurs de Mex. Comme ils ne figurent pas dans notre liste ils n'entrent cependant pas en considération.

### **Entente intercommunale des eaux Vufflens-la-Ville, Mex, Villars-Ste-Croix EIEVMV**

Le 5 décembre nous avons remplacé la pompe défectueuse de notre puits de pompage. C'est un soulagement de disposer à nouveau des deux pompes et de ne pas devoir, en cas de problème sur la deuxième pompe, recourir à un approvisionnement de secours de nos trois villages par Eauservice Lausanne.

Selon nos estimations l'EIEVMV devrait vendre, cette année, près de 200'000 m<sup>3</sup> d'eau soit un volume légèrement supérieur à celui de 2017. Pour ce qui est de VIV nous avons consommé, du début octobre 2017 au 1er novembre 2018, 79'000 m<sup>3</sup> d'eau. Bien qu'aucune fuite ne se soit produite sur le réseau communal, les pertes atteignent 13%. Ce résultat décevant a trait à quelques fuites privées qui ne provoquaient pas des surconsommations journalières conséquentes et n'ont donc été décelées qu'après de nombreux mois.

### **Règlement Police**

Un municipal a suivi le cours LAOC et la procédure relative à l'ordonnance pénale donnés par la police cantonale. Ce cours est requis afin que la Municipalité soit légitimée pour infliger des amendes d'ordre lorsque nécessaire. Nous avons pu mettre rapidement ces connaissances en pratique dans le contexte de déchets déposés dans des sacs noirs à divers endroits de la commune.

### **Mobilité**

Une information récente des CFF nous a appris que la halte de Vufflens-la-Ville figurait désormais dans la dernière liste d'adaptation des installations à la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les handicapés (LHand).



Aussi notre halte ne sera-t-elle conforme à cette loi qu'à l'horizon 2026. Cette liste tient compte du taux de fréquentation des gares et haltes. Actuellement plus de la moitié des gares CFF sont conformes à la LHand.

Les bus de la ligne 56 seront maintenus sur la base de l'horaire actuel en 2019 ainsi qu'en 2020 et 21. Leur avenir est cependant loin d'être assuré car l'utilisation s'avère très modeste.

## ***Eric Maeder, municipal***

### **Jubilés**

Une délégation municipale s'est rendue auprès de Mme et M. Yvette et Roland Duperrut qui ont fêté leurs noces d'or (50 ans de mariage).

Comme le veut la tradition, ils ont reçu un cadeau et les meilleurs vœux des Autorités.

**Des travaux d'entretien routier** sont en cours d'exécution à la Grand-Rue, comme annoncé au Conseil du mois d'octobre, réfection de la cunette en pavés.

### **Espace café**

Candidats pour l'exploitation de l'espace café : 4 bons dossiers ont été retenus par Gastroconsult. Ils seront reçus prochainement par la Municipalité et Gastroconsult.

Travaux du bâtiment : Pour l'instant, nous devons déplorer un dépassement d'environ 10% sur le coût. Il n'est pas possible d'avoir des chiffres exacts à l'heure actuelle, les métrés n'ont pas été faits. Beaucoup de CFC ne sont pas encore rentrés. Un préavis détaillé vous sera présenté le moment venu.

Question de Monsieur Parrat : *Une étude de trafic a-t-elle été conduite pour mesurer les effets de toutes ces réalisations sur le réseau routier du secteur et connaître, le cas échéant, les éventuelles mesures à prendre et leur coût estimé ?*

Réponse : NON au vu des mesures effectuées par la DGMR (service des routes) du 30 janvier au 5 février 2018 pour la validation du 30km/h à Grand-Vigne où un trafic moyen journalier de 271 véhicules avec une V85 de 35km/h, raison pour laquelle la Municipalité n'a pas jugé nécessaire de faire une étude. Par comparaison, il y a 2056 véhicules jour à la Grand-Rue.

L'impact du bâtiment polyvalent qui ne concerne pas spécialement le chemin de Grand-Vigne, ne peut pas encore être estimé. Des relevés seront effectués après l'ouverture. Dès que possible, nous vous les communiquerons.

**MERCREDI 6 MARS 2019 - 20H00**  
**GRANDE SALLE**  
**VUFFLENS-LA-VILLE**  
**PROJECTION DU FILM**  
**PAS À PAS À TRAVERS LE NÉPAL**



**ENTRÉE GRATUITE**  
**CHAPEAU À LA SORTIE**  
**(L'ARGENT SERA UTILISÉ ENTIÈREMENT**  
**POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE**  
**WWW.TSUMO-NEPAL.CH - KARINE MOIX 079 386 09 68**



## Karine Moix

Elle a bouclé sa huitième saison comme gardienne de la cabane de la Tourche, sur les hauts de Morcles.

Elle est tombée amoureuse de la montagne et a eu un coup de foudre pour le Népal dès son premier voyage en l'an 2000.

Le tremblement de terre de 2015 a achevé de lier son destin à cette région lointaine. L'avalanche suite au tremblement de terre, a englouti son amie Tsumo.

Depuis, Karine voue son énergie aux oubliés de cette catastrophe, isolés dans les villages d'altitude. Son association, Tsumo Maya Garchu [www.tsumo-nepal.ch](http://www.tsumo-nepal.ch), a permis à des dizaines de Népalais de retrouver une autonomie et à une soixantaine d'enfants démunis d'être parrainés pour atteindre leur majorité dans des conditions qui leur ouvrent un meilleur futur.

Elle vient de faire la traversée de l'Himalaya d'Est en Ouest et va terminer le dernier petit tronçon, ce printemps.

Venez découvrir cette passion et motivation qui la portent à vivre des moments palpitants et intenses en soutenant ce peuple qui en a terriblement besoin.





## Quel nom pour notre restaurant ?

Tous ensemble cherchons son nom !

Vos idées sont attendues par la Municipalité  
**jusqu'au 1er mars 2019**



au Bureau communal ou par courriel à [commune@vufflens-la-ville.ch](mailto:commune@vufflens-la-ville.ch)





**MISE DE BOIS**  
**Samedi 13 avril à 10h30**

Rendez-vous et parcage au refuge. Les stères seront entreposés à proximité de notre ancienne décharge, soit à 200 mètres du parking du refuge. Environ 80 stères de hêtre et de chêne seront misés. Comme lors de ces dernières années, les acquéreurs recevront une facture de la bourse communale. Attention, après la mise il ne sera pas procédé à des ventes de bois par la Municipalité.

Au terme de cette mise de bois, le verre de l'amitié vous sera offert par la Commune.

La Municipalité

\*\*\*\*\*

**CONFIDENTIEL**

Suite à la demande d'un conseiller communal lors de la séance du 29 octobre 2018, un formulaire de confidentialité des données enregistrées au contrôle des habitants est disponible au Bureau communal, ainsi que sur le site internet.

Conformément aux articles 15 et 28 de la loi vaudoise du 11 septembre 2007 sur la protection des données personnelles, la confidentialité sera prise en considération si le requérant fait valoir un intérêt digne de protection.

La Municipalité

Nos vives félicitations à l'occasion  
des noces d'or d'Yvette et Roland Duperrut  
le 22 novembre 2018



\*\*\*

## Naissances 2018

23.01.: Aurora Moll	18.08.: Yalda Charlotte Rossel
22.02.: Stan Huguenot	30.08.: Deva Vernacchio
13.03.: Elisabeth Maillefer	18.09.: Eliott de Selliers de Moranville
25.03.: Lucie Goy	05.10.: Gwenaëlle Evéquoz
22.04.: Amaya Felix	09.10.: Luana Vitorino
11.05.: Leandra Medeiros	18.10.: Tristan Le Grand
29.05.: Zola Durous	26.11.: Flora Bolay
02.07.: Emy Espic	23.12.: Eden Ducret
04.07.: Brayan Oliveira	



## **RECENSEMENT DES CHIENS**

En application du règlement du Conseil d'Etat du 6 juillet 2005 concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens, la Municipalité de Vufflens-la-Ville informe les propriétaires ou détenteurs qu'ils sont tenus de déclarer au Bureau communal :

- a) les chiens acquis ou reçus (présentation du carnet de vaccination)**
- b) les chiens nés en 2018 et restés en leur possession**
- c) les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2018, pour radiation**
- d) tout animal en leur possession qui n'aurait pas encore été annoncé**

**Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés sont dispensés de l'inscription.**

Il est rappelé que toute acquisition ou naissance de chiens en cours d'année doit être annoncée dans les 15 jours au Bureau communal.

Les personnes emménageant dans la localité sont également tenues d'annoncer leur(s) chien(s) auprès du même office.

Tous les chiens doivent être munis d'un collier permettant l'identification du propriétaire. En outre, chaque chien doit être identifié au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

Par ailleurs, les propriétaires et les détenteurs de chiens « potentiellement dangereux » doivent annoncer leur animal au Service de la consommation et des affaires vétérinaires, au moyen du formulaire ad hoc.

Nous vous rappelons que des sacs pour le ramassage des crottes sont à votre disposition au Bureau communal.

La Municipalité

## ATELIER CHANSONS PARENTS-ENFANTS



Venez partager des chansons avec votre enfant de 3 à 10 ans.  
Le 1er mercredi du mois à 14h00.

mercredi 6 février 2019

mercredi 6 mars

mercredi 3 avril

mercredi 1<sup>er</sup> mai

mercredi 5 juin

Dans le hall d'entrée de la bibliothèque de Vufflens  
(bibliothèque fermée pour les livres)

Merci de venir 5 minutes avant l'heure pour s'installer.  
30 minutes de chansons sans et avec micro  
et petit apéro canadien sous le couvert.

Merci d'avance 😊

**ATELIER GRATUIT**

Renseignements : Christelle Double 076 370 75 68





# Atelier découverte pour les tout petits



Buchstart  
Né pour lire  
Nati per leggere  
Naschi per leger

Moment de partage...

Plaisir du livre...

Convivialité...

Découverte...



## Avec qui ?

Avec maman, papa, grand-papa, grand-maman, son frère, sa  
sœur, sa nounou, la bibliothécaire,...

Nous vous attendons les

**Mercredi 27 mars 2019**

**Mercredi 29 mai 2019**

**à 9h30**

à la bibliothèque de Vufflens-la-Ville

Cuvillard 17

1302 Vufflens-la-Ville

# Venez nombreux !



Buchstart  
Né pour lire  
Nati per leggere  
Naschi per leger



## LA QUALITE DU SPORT COMMUNAL !

SPORT EN SUISSE : Nos félicitations méritées à deux sportifs très actifs de Vufflens-la-Ville qui viennent d'être officiellement sélectionnés pour faire partie du cadre national de karaté :

Valentine Picht et Nolan Schedel.

Nous leur souhaitons tout de bon dans leurs nouveaux défis sportifs. Que leur exemple éveille aussi d'autres jeunes à suivre leur passion comme modèle de vie. (<https://ektsvaud.maonrails.com/page/r-sultat-du-championnat-national>)

CHAMPIONNATS VAUDOIS : En décembre dernier, les élèves issus de la région ont encore réussi à hisser notre école de karaté à la première place du classement cantonal vaudois ! Outre les habitués, de nombreux nouveaux jeunes karatékas de la région ont en effet su se faire plaisir sportivement en grimpant pour la toute première fois sur un podium cantonal et couronnant ainsi une jolie expérience, riche en rires et en émotions sportives avec leurs camarades de tatamis (champions vaudois: <https://ektsvd.maonrails.com/page/resultats-du-weekend>).

## POUR QUI S'INTERESSE AU KARATE ?

- Cours de karaté technique selon la tradition (ADULTES / +40ANS),
- Karaté sportif (ENFANTS).

INFORMATIONS: [WWW.EKTS.CH](http://WWW.EKTS.CH)





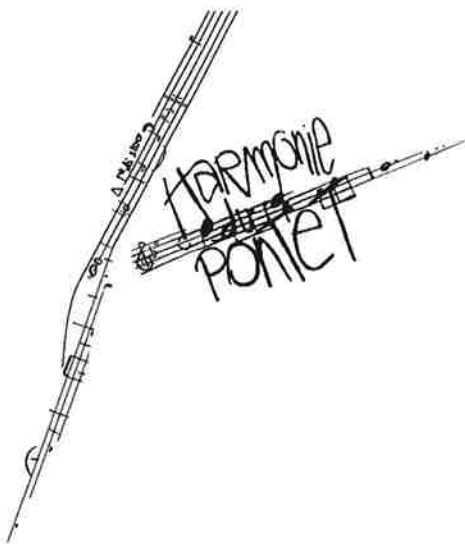
**20.03.19 Sinfonietta**  
**20h00 Vufflens-la-Ville**  
**Grande salle, rte de Bovon 46**

**01.05.19 Quintette Moraguès**  
**20h00 Echallens**  
**Aula du collège des 3 Sapins**

**Places**

**Plein Tarif 25.-**  
**AVS + étudiant 20.-**

\*\*\*\*\*



**SOIREE ANNUELLE**  
**Samedi 23 mars**

\*\*\*\*\*



**« Vufflens 100 flammes »**

**SOIREE DE GYM**  
**Samedi 6 avril**





www.vufflens-la-ville.ch

# 6 avril 2019



Pour des espaces sans déchets

**9h15** Accueil sur le parking de la salle de sports

**9h30** Début du travail

**11h30** Fin des opérations de nettoyage

**11h45** Apéritif et repas offerts aux participants au refuge des Fives.

**Equipement** - tenue de travail, gants, bonnes chaussures, râtelier et gilets de sécurité fluorescents si vous en possédez. La Municipalité mettra à disposition du matériel de nettoyage en cas de besoin.

## **INSCRIPTION(S) à l'action « Coup de balai 2019 » à faire parvenir d'ici au 22 mars 2019**

au Bureau communal, rue de la Poste 10  
ou par mail à [commune@vufflens-la-ville.ch](mailto:commune@vufflens-la-ville.ch)

Nous inscrivons : ..... (adultes) ..... (enfants)

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

No de téléphone : .....

Signature : .....